

fondetec



fondation communale pour le développement des
emplois et du tissu économique en ville de Genève



Rapport annuel 2007

Message du Président



Des premiers résultats pleins de promesses

Cette première année de fonctionnement de la Fondetec, fondation de droit public, a été placée sous le signe du renouveau.

L'activité de l'ancienne fondation à reprendre, la mise en place de la nouvelle structure, la pérennisation et le développement de l'activité de soutien aux entreprises basées en Ville de Genève sont quelques uns des défis que nous avons dû relever.

Les activités et les engagements de la fondation de droit privé ont été repris

Créée en 1997 et dotée en 1998 d'un capital de CHF 20 millions, la Fondation de droit privé, en près de 10 ans d'existence, a injecté près de 40 millions de francs dans le tissu économique de la Ville, prouvant ainsi sa nécessité en tant qu'acteur du développement économique.

En transférant un excédant d'actifs de plus de 11 millions à la nouvelle Fondation, elle prouve que son déficit annuel chronique lié à son modèle économique est néanmoins relatif puisqu'il équivaut à seulement 1% des recettes communales liées à la taxe professionnelle.

Plutôt que de crier victoire, il semble néanmoins plus profitable de continuer à se remettre en cause. Eco'diagnostic a donc été mandaté pour effectuer une évaluation portant sur la période 2003-2006, suite à la mise en place des préconisations de leur précédent rapport (1997-2002).

2007 : la mise en place de la nouvelle structure et la relance de l'activité

Les membres du Conseil de Fondation élus lors de la création en 2006 ont œuvré à la mise en place de bases solides. Outre les démarches administratives consécutives à toute création d'entité juridique, le règlement a été rédigé et un directeur a été nommé. Mais je crois qu'il faut surtout souligner le travail qu'ils ont accompli avec leur parti pour préparer leur succession suite aux élections municipales. Je remercie d'ailleurs les partis pour la grande compétence de leurs représentants qui constitue un des facteurs clé de succès de la Fondetec.

Ce premier exercice a aussi été celui de la nomination d'un organe de révision (Société Fiduciaire de Gérance) et de la mise en application de la norme Swiss Gap RPC 21.

Dans un souci de transparence, le Conseil a sollicité le contrôle financier de la Ville de Genève pour effectuer la vérification annuelle des comptes.

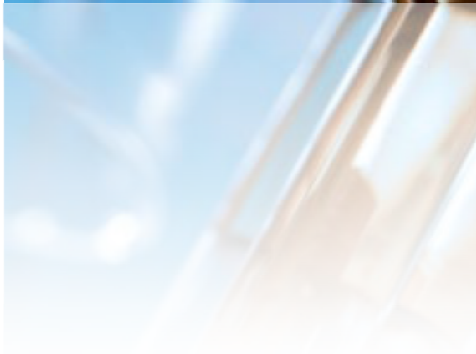
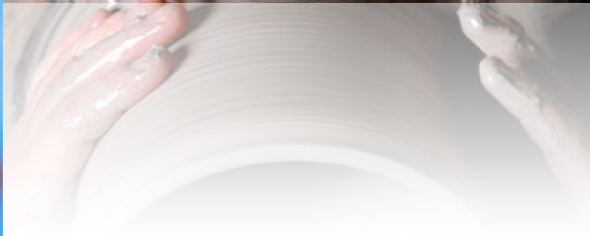
La Fondetec, malgré un contexte économique changeant, garde le cap.

Depuis 2002, la création d'emplois et la création d'entreprises ont le vent en poupe dans notre région, néanmoins la fin de l'année 2007 a été marquée par la crise financière. Celle-ci a d'ailleurs sévèrement pénalisé le résultat annuel, allant jusqu'à occulter les efforts faits pour limiter les charges liées au changement de statut ainsi qu'à l'augmentation de l'activité.

Si les 28 décisions positives de financement prises cette année, auxquelles s'ajoutent les 83 dossiers en cours hérités de l'ancienne fondation, témoignent du potentiel de la Fondetec, on peut néanmoins regretter qu'en l'absence de redotation, elle soit contrainte au cours des prochaines années de limiter ses activités pour optimiser sa durée de vie.

Permettez-moi de remercier l'équipe et le Conseil de la Fondetec pour l'ampleur du travail accompli et son implication ainsi que le Conseil municipal pour sa marque de confiance.

Alpha Dramé
Président



Sommaire

Message du Président	3
Principes et fonctionnement de la fondation	6
Buts et fonctions	6
Bref historique	6
Modes d'intervention	6
Conditions de financement	7
Procédure de financement	7
Rapport de performance 2007	9
Dossiers et chiffres de l'activité	9
Quelques données statistiques	10
Organisation	12
Conseil de Fondation	12
Membres du Conseil	13
Direction de la Fondation	14
Gestion - Administration	15
Collaborateurs	15
Exercice 2007	16
Rapport de l'organe de révision	17
Bilan	18
Compte d'exploitation	19
Tableau de financement	20
Annexe aux comptes	21
Contrat de transfert	33
Entreprises soutenues en 2007	37
Construction	37
Commerce	37
Education - Loisir - Enseignement	39
Industrie manufacturière	40
Restauration	41
Services divers - Communication	42

Principes et fonctionnement de la fondation



Buts et fonctions

La Fondation a pour buts de promouvoir de nouvelles entreprises créatrices d'emplois, de soutenir et de développer des entreprises existantes et de stimuler l'innovation en Ville de Genève.

Les entreprises soutenues doivent avoir leur siège en Ville de Genève.

Afin de réaliser ses buts, la Fondation examine les projets des nouvelles entreprises qui lui sont soumis et détermine, le cas échéant, le type de soutien qu'elle leur apporte.

Bref historique

Le 7 avril 2006, le Grand Conseil de la République et du Canton de Genève a adopté la loi (L09657) instituant la Fondation de droit public, entité chargée de se substituer à la fondation de droit privé.

Le 1^{er} janvier 2007, la Fondation de droit public reprend l'ensemble des obligations contractuelles de la Fondation de droit privé.

Le 16 février 2007, la fondation communale est inscrite au Registre du Commerce.

Le 31 mai 2007, la convention de transfert de patrimoine est approuvée par le Conseil de la Fondation transférante et par le Conseil de la Fondation reprenante. (Se référer au contrat de transfert).

Le 27 novembre 2007, le règlement de la fondation de droit public entre en vigueur.

Modes d'intervention

La Fondation intervient sous plusieurs formes, notamment le cautionnement, le prêt ou l'aide à la restructuration.

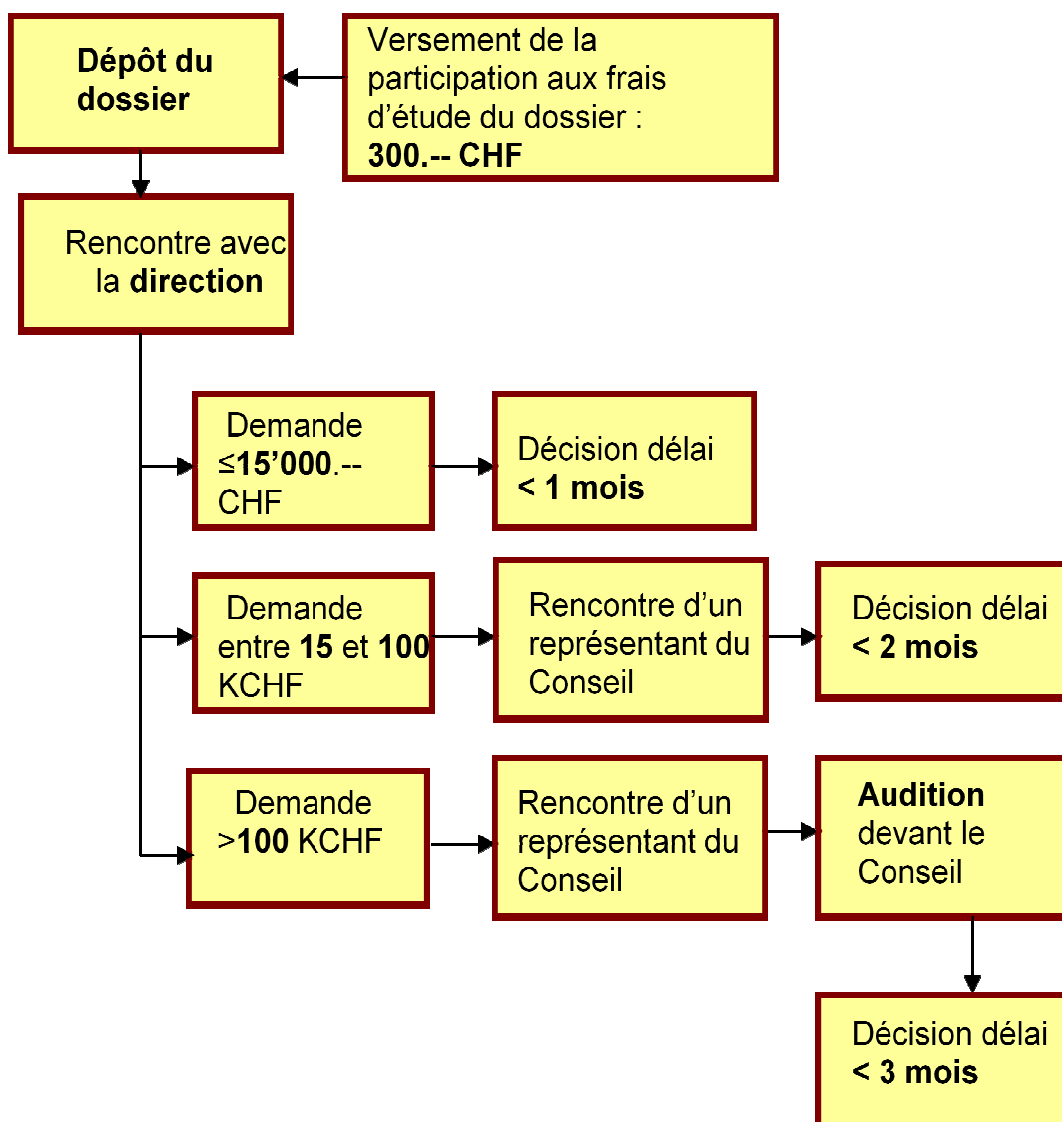
Les interventions sont accordées en faveur de personnes physiques ou personnes morales dont le siège se situe en Ville de Genève et la raison de commerce est inscrite auprès du Registre du commerce.

Conditions de financement

La Fondation ne peut soutenir des entreprises, existantes ou à créer, que pour autant qu'elles soient établies en Ville de Genève et remplissent les conditions cumulatives suivantes :

- Elles sont viables économiquement,
- Elles contribuent à la création d'emplois ou au maintien d'emplois existants en ville de Genève,
- Elles respectent pleinement les dispositions légales relatives à la forme d'organisation de l'entreprise, ainsi que la réglementation de droit public et de droit administratif,
- Elles respectent les conventions collectives de travail ou, à défaut, les usages dans la profession ou dans le secteur concerné, et sont à jour de leurs cotisations sociales ou ont obtenus de la part des assurances concernées un échéancier de paiement,
- Elles respectent l'égalité hommes femmes, notamment sur le plan salarial.

Procédure de financement



Bref historique de la fondation de droit privé – 1997 - 2006

Durant la période 1998 à 2006, la Fondation de droit privé est intervenue pour un montant total cumulé de plus de CHF 28.2 millions. Le nombre total d'entreprises ayant bénéficié du soutien de la Fondation et l'ayant remboursé s'élevait à 95 au 31 décembre 2006.

1998 - 2006	
Prêt direct	12'333'701
Prise de participation	735'000
Crédit garanti	24'654'625
Caution	2'545'000
Montant total des soutiens accordés (CHF)	40'268'326
Dossiers remboursés	95
Dossiers retirés *	109
Dossiers non ouverts **	55
Dossiers refusés	48
Dossiers en faillite ou en cessation d'activité	36
Dossiers terminés entre 1998 - 2006	343

En 2007, la Fondation de droit public a repris les dossiers de 83 entreprises de la Fondation de droit privé qui étaient en cours au 31 décembre 2006.

Durant la période 1998 – 2006, la Fondation a pris 362 décisions. Il est à noter que ce chiffre inclut également l'ensemble des décisions relatives aux demandes des entreprises ayant déjà, préalablement, fait une demande de soutien à la Fondetec. En 2007, 78% des décisions prises par le Conseil de Fondation ont été positives.

	Nombre total de décisions	Nombre total de décisions positives	Nombre moyen de décisions positives / année	Nombre moyen de décisions négatives / année	Nombre de dossiers refusés au traitement par le Conseil	% de décisions positives en moyenne / année
1998-2006	362	311	35	6	0	86%
2007	36	28	28	8	2	78%

Rapport de performance 2007



Dossiers et chiffres de l'activité

Durant l'année 2007, la Fondetec a traité 36 nouveaux dossiers qui ont amené un soutien à 25 nouvelles entreprises et un complément financier à 3 autres, le tout pour un total de CHF 2'727'600.-. Au 31.12.2007, CHF 2'042'000.- avaient été libérés. En revanche, 8 dossiers n'ont pas obtenu l'aval du Conseil.

13 interventions ont été totalement remboursées en 2007, avec un montant cumulé de CHF 1'931'192.-, ce qui porte à 82 le nombre de dossiers en cours de remboursement.

En fin d'année, 2 dossiers étaient ouverts dans les banques représentant un solde de CHF 36'902.-. 63 dossiers étaient directement gérés par la Fondetec pour un montant total de CHF 5'826'073.-. 8 dossiers étaient en attente d'une décision de la Fondation et 7 dossiers étaient acceptés et en attente de la libération de leur crédit.

2007	
Prêt direct	2'727'600
Montant total des soutiens accordés (CHF)	2'727'600
Dossiers actuellement dans les banques	2
Dossiers actuellement chez Fondetec	63
Dossiers actuellement en caution	2
Dossiers acceptés en cours de traitement	7
Dossiers en attente de décision	8
Dossiers en traitement	82
Dossiers remboursés	13
Dossiers retirés *	21
Dossiers non ouverts **	2
Dossiers refusés	8
Dossiers en faillite	3
Dossiers refusés au traitement	2
Dossiers terminés en 2007	49

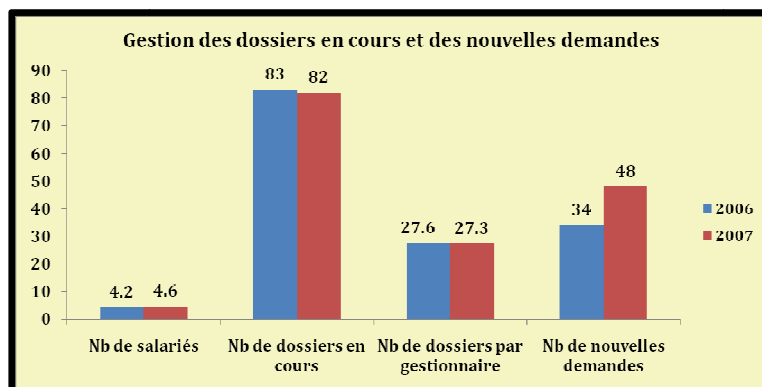
*Dossiers pour lesquels le demandeur, après avoir payé la taxe d'inscription a retiré son dossier avant la décision du Conseil

**Dossiers acceptés par le Conseil mais dont les fonds n'ont pas été utilisés par le demandeur.

Quelques données statistiques

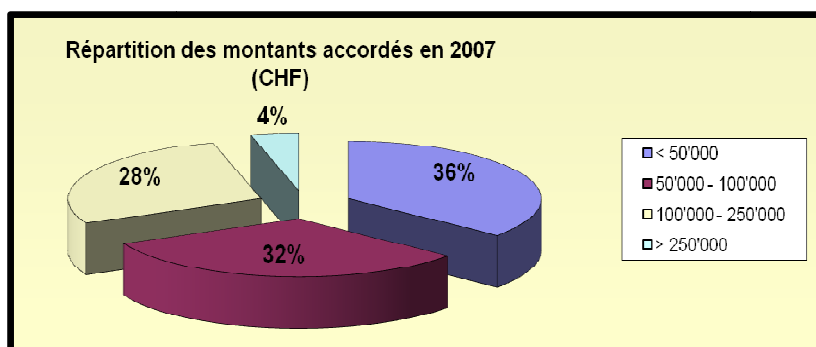
Une forte augmentation des nouvelles demandes de financement

En 2007, le nombre de nouvelles demandes a augmenté de 41 % par rapport à 2006, tandis que le nombre de dossiers en cours est passé de 83 à 82. Le nombre moyen de collaborateurs est resté stable.



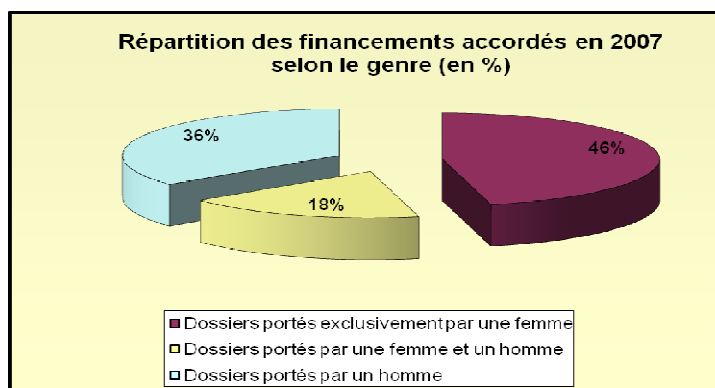
Une majorité des soutiens apportés aux projets < CHF 100'000.-

En 2007, la moyenne des montants accordés a été de CHF 101'022.-. 36% du montant total concernait des prêts inférieurs à CHF 50'000.-, 28% des prêts entre CHF 100'000 et 250'000.-.



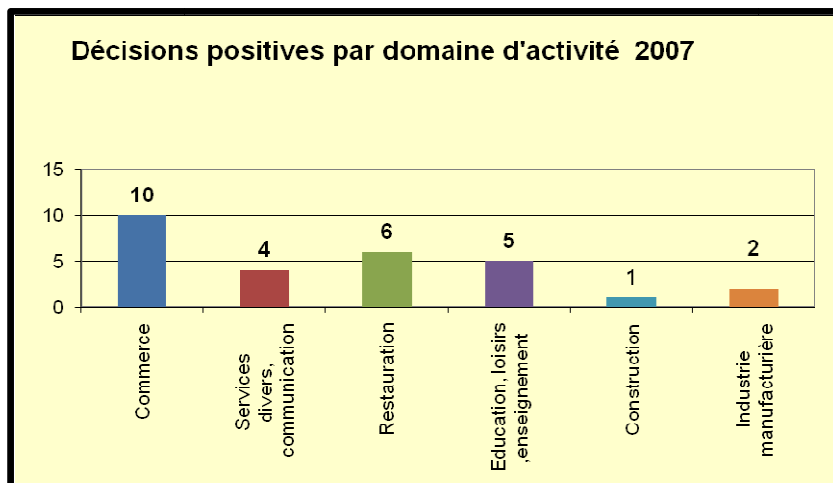
Plus de la moitié des financements accordés en faveur de l'entrepreneuriat féminin

Près de la moitié des dossiers acceptés étaient portés exclusivement par une femme (46%), 18% par des équipes mixtes, et, 36% par des hommes uniquement. Au total, ce sont près de CHF 1'500'000.- qui ont été accordés pour soutenir l'entrepreneuriat féminin.



Renforcement du soutien accordé au secteur des services et de la communication

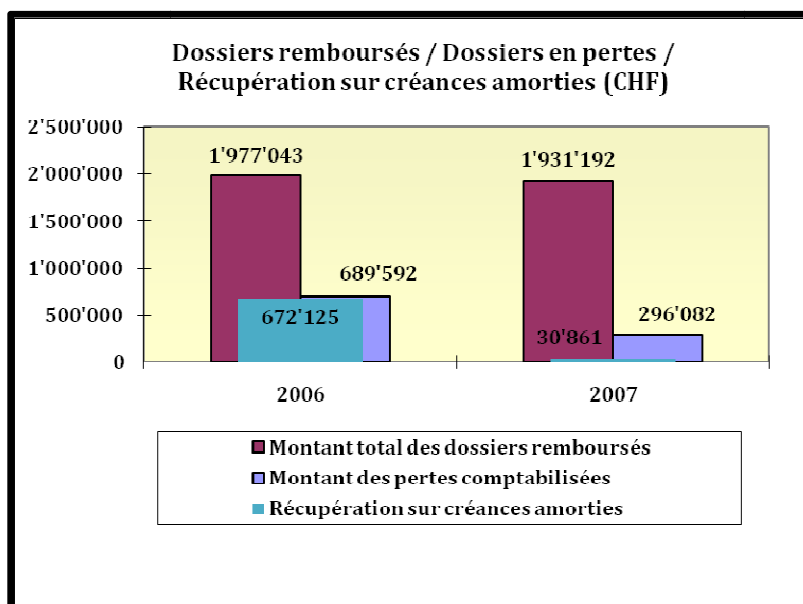
La part des décisions positives prises en 2007 destinées aux commerces (40%) a diminué de 6 points par rapport à l'année précédente, tandis que la part relative des décisions positives accordées à des activités de restauration et d'hôtellerie (21%) reste relativement stable. En revanche, les décisions positives en faveur des services et de la communication ont doublé.



Le montant des dossiers passés en pertes divisés par 2

13 dossiers ont été remboursés en 2007 pour un montant total de CHF 1'931'192.-, soit une diminution de 2.3 % par rapport au montant total remboursé au cours de l'année 2006. 4 dossiers ont été passés en perte au cours de l'année, contre 5 en 2006. Une diminution de 57 % est à noter quant au montant des pertes comptabilisées en 2007 par rapport à l'année 2006.

La baisse du montant des récupérations sur créances amorties s'explique par le caractère exceptionnel du montant comptabilisé en 2006 dont plus de 90% étaient liés au règlement d'une procédure juridique.



Organisation

La Fondation est soumise au contrôle du Conseil Municipal de la Ville de Genève.

Les trois organes de la Fondation sont : le Conseil de Fondation, la Direction de la Fondation, et, l'Organe de révision.

Conseil de Fondation

Le Conseil de Fondation est l'organe chargé de l'administration et de la gestion de la Fondation.

Il est composé de neuf membres, qui sont désignés par le Conseil Municipal proportionnellement au nombre de sièges obtenus par les partis politiques, mais au minimum un membre par parti et pour une période se terminant avec la législature en cours. Le (la) Président(e) est élu(e) par le Conseil de Fondation. Le mandat de membre du Conseil est renouvelable deux fois consécutives au maximum.

Le Conseil de Fondation dirige la Fondation, définit les orientations de sa politique et surveille sa gestion opérationnelle. Il se réunit sur convocation de son (sa) Président(e). Parmi ses tâches, le Conseil prend toutes les décisions d'octroi d'aide aux entreprises sur la base des dossiers établis par la direction et par les collaborateurs de la Fondation. Il est également le représentant de la Fondation auprès du Conseil Municipal.

En 2007, la fonction de Président du Conseil de Fondation a été assurée par M. Alpha Dramé (Les Verts).

Membres du Conseil

Membres du Conseil de la Fondation de droit public

Du 1^{er} janvier au 27 juin 2007

Alpha Dramé (Président), Gilles Thorel, Dominik Madon ainsi que Charly Schwarz appartenaient également au Conseil de la Fondation au cours de cette période.



Jean-Luc von Arx
Vice-président



Juan Travieso



Roger Deneys



Gary Bennaïm



Franz Brüderli

Du 28 juin au 31 décembre 2007



Alpha Dramé
Président



Gilles Thorel
Vice-président



Dominik Madon



Carine Bachmann



Alain
Quiamzade



Jacques Pagan



Dominique
Perruchoud



André Falletti



Charly Schwarz

Direction de la Fondation

Nommée par le Conseil de Fondation, la Direction est responsable de la gestion opérationnelle et assume l'administration courante de la Fondation. Le (la) directeur(trice) siège au Conseil de Fondation avec voie consultative.

Depuis février 2007, cette fonction est assumée par M. Jérôme Favoulet.



Message du directeur

D'un potentiel avéré à de nouvelles ambitions

Lorsque l'on crée une entreprise, ou que l'on reprend une activité existante, la première problématique est de trouver les moyens de transformer le rêve en réalité. Les ressources nécessaires sont humaines, matérielles, mais aussi, financières.

La Fondetec répond à une réelle problématique des entrepreneurs. Pourtant depuis 2002, on constatait une érosion du nombre de nouveaux dossiers, alors qu'il se créait toujours plus d'entreprises sur la région. Certains se demandaient si l'offre correspondait encore à la demande ou si elle manquait de visibilité.

Une vocation de proximité

Depuis 2003, l'offre a effectivement changé, Fondetec pratique une politique de prêt direct et a progressivement abandonné le cautionnement auprès des banques, ce qui la rend unique et constitue sa plus grande force.

Cette relation directe avec les requérants permet d'être plus proche du terrain donc plus concret et plus pertinent. Par contre, la Fondetec s'est détachée de son réseau de prescripteurs bancaires, la nouvelle fondation se devait donc de le remplacer et de communiquer directement avec son public.

Une visibilité accrue, des partenaires mobilisés

Les deux temps forts communicationnels, de l'année 2007, ont été la soirée annuelle Fondetec qui a regroupé près de 150 personnes et la participation au « forum des créateurs » qui a rassemblé plus de 600 visiteurs. En marge de ces événements, la Fondetec a été invitée à s'exprimer lors de cinq conférences, à faire 14 présentations et à animer différentes formations notamment auprès de l'IHEID, la HEG, Innopark,...

Si le nombre de nouveaux dossiers a augmenté de plus de 40%, c'est sans doute grâce à une augmentation de notoriété, mais aussi, grâce au soutien de tous les partenaires et des autres organismes d'aide au démarrage et au développement d'entreprises que je tiens à remercier.

Gérer l'existant et préparer l'avenir

Avec 82 entreprises soutenues en 2007, la Fondetec est assurément un acteur significatif de la promotion économique communale et son potentiel ne fait aucun doute. Les résultats ne sont pourtant pas seulement quantitatifs. Une démarche permanente d'optimisation et de simplification des processus ayant été initiée et soutenue par l'implication des membres du Conseil et de l'équipe que je remercie pour leur confiance.

Jérôme FAVOULET
Directeur

Gestion - Administration

Depuis février 2007, Jérôme Favoulet est le directeur de la Fondation de droit public.

Au cours de cette année, trois gestionnaires, Rosalia Correia Afonso, Gaëlle Verdier Berthon et Lorenzo Simone, ont été en charge de la gestion des dossiers, des statistiques, de la gestion des placements, des travaux comptables et administratifs, du contrôle qualité, de la gestion du personnel et de la veille légale.

Collaborateurs



Rosalia Correia Afonso



Gaëlle Verdier Berthon



Lorenzo Simone

Quatre stagiaires ont également appuyé les travaux de gestion et de suivi des demandes de prêts. Au-delà de la gestion des dossiers, chaque stagiaire a réalisé une mission particulière pour la Fondation, telle que la conception et la réalisation de la nouvelle demande de financement, la création du site internet et de différents supports de communication ou encore l'organisation de divers événements.



Chrystèle Rosay
19 février au 6 juillet
Stagiaire FCPM



Sophie Recordon
1^{er} juin au 20 août



Grégoire Conne
10 septembre au 31 mars 08
Stagiaire HEC



Virginie Gilbert
Dès le mois de
décembre

Exercice 2007



Chaque année, l'Organe de révision, indépendant et qualifié, est désigné (ou reconduit au maximum trois années consécutives) par le Conseil de Fondation et ratifié par le Conseil Municipal.

L'Organe de révision est chargé de contrôler les comptes de la Fondation. Il soumet chaque année un rapport écrit au Conseil de Fondation qui est joint aux comptes et aux bilans annuels.

Rapport de l'organe de révision



RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE

au Conseil de Fondation de la
**FONDATION COMMUNALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS ET DU TISSU
ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE – FONDETEC, Genève**

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement et annexe) de **FONDATION COMMUNALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS ET DU TISSU ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE – FONDETEC, Genève**, pour le premier exercice social arrêté au 31 décembre 2007. Les informations contenues dans le rapport de performance joint au présent rapport n'ont pas fait l'objet de notre contrôle.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de Fondation de la **FONDATION COMMUNALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS ET DU TISSU ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE – FONDETEC**, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC 21). Par ailleurs, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 28 mai 2008.

SFG Société Fiduciaire et de Gérance SA

A blue ink signature of F. Savigny.

F. Savigny

A blue ink signature of B. Do.

B. Do
(Responsable de la révision)

Annexes :
Comptes annuels
(Bilan, compte d'exploitation, tableau de financement et annexe)
Rapport de performance.

D59/A70-1265ra2007 – No 2832.

Bilan

FONDATION COMMUNALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS
ET DU TISSU ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE, FONDETEC
Genève

BILAN AU 31 DECEMBRE 2007

	<u>Annexe</u>	<u>2007</u>	<u>01.01.2007</u>
		CHF	CHF
<u>ACTIF</u>			
Disponible & réalisable			
Caisse		1'320.30	932.35
CCP		93'402.59	141'617.95
Banques		1'398'294.82	1'221'989.41
Débiteurs - Nets	3.1.1	3'276'073.60	3'614'517.14
Titres & placements - Nets	3.1.2	5'529'897.62	6'051'278.22
Comptes de régularisation actif	3.1.3	138'583.27	625'765.13
		<u>10'437'572.20</u>	<u>11'656'100.20</u>
Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	3.2.1	2'223.87	5'416.84
Immobilisations financières	3.2.2	12'110.00	12'110.00
		<u>14'333.87</u>	<u>17'526.84</u>
TOTAL DE L'ACTIF		<u>10'451'906.07</u>	<u>11'673'627.04</u>
<u>PASSIF</u>			
Exigible à court terme			
Comptes de régularisation passif	3.3	82'932.65	97'520.85
		<u>82'932.65</u>	<u>97'520.85</u>
Capital de l'organisation			
Capital au 1er janvier 2007	3.4	11'576'106.19	11'576'106.19
Résultat de l'exercice		(1'207'132.77)	0.00
		<u>10'368'973.42</u>	<u>11'576'106.19</u>
TOTAL DU PASSIF		<u>10'451'906.07</u>	<u>11'673'627.04</u>

Compte d'exploitation

**FONDATION COMMUNALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS
ET DU TISSU ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE, FONDETEC
Genève**

COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2007

	<u>Annexe</u>	<u>2007</u>
Produits de l'activité de soutien		CHF
Frais d'inscription		14'100.00
Intérêts sur prêts & commissions sur cautions	4.1	229'903.95
		<u>244'003.95</u>
Charges de l'activité de soutien		
Pertes nettes sur débiteurs	3.1.1.	265'220.55
Variation nette de la provision pour risques de perte sur débiteurs	3.1.1.	50'000.00
Honoraires avocats pour enquêtes des dossiers		10'697.30
Frais de représentation		2'000.25
		<u>327'918.10</u>
Résultat de l'activité de soutien		<u>(83'914.15)</u>
Coût de fonctionnement		
Salaires		555'522.80
Jetons de présence	4.2.	107'025.00
Charges sociales		111'043.15
Frais de personnel		2'343.80
Frais de locaux		34'369.50
Frais administratifs		34'966.85
Honoraires & frais juridiques		33'622.65
Amortissements		6'360.37
Dépenses (produits) diverses		(4'231.42)
Coût net de fonctionnement		<u>881'022.70</u>
Résultat intermédiaire		<u>(964'936.85)</u>
Produits financiers		
Revenus des titres	3.1.2.	220'288.14
Bénéfices sur ventes de titres	3.1.2.	113'002.75
Intérêts bancaires		2'165.61
Gain de change		9'973.16
		<u>345'429.66</u>
Charges financières		
Pertes sur ventes de titres	3.1.2.	37'285.80
Frais de gestion des titres	3.1.2.	8'974.60
Intérêts, frais bancaires et droit de garde		24'379.90
Perte de change		5'038.08
Variation nette de la provision pour risques de perte sur titres	3.1.2.	511'947.20
		<u>587'625.58</u>
Résultat financier		<u>(242'195.92)</u>
BENEFICE / (PERTE) D'EXPLOITATION		<u>(1'207'132.77)</u>

Tableau de financement

FONDATION COMMUNALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS
ET DU TISSU ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE, FONDETEC
Genève

TABLEAU DE FINANCEMENT

	<u>2007</u>
	CHF
(Perte) d'exploitation	(1'207'132.77)
Variation nette de la provision pour risques de perte sur débiteurs	50'000.00
Variation nette de la provision pour risques de perte sur titres	511'947.20
Amortissements des immobilisations corporelles	6'360.37
Liquidités absorbées par l'exploitation	<u>(638'825.20)</u>
Diminution des débiteurs	288'443.54
Diminution des titres	9'433.40
Diminution des comptes de régularisation actif	487'181.86
(Acquisition) des immobilisations corporelles	(3'167.40)
(Diminution) des comptes de régularisation passif	(14'588.20)
Augmentation des disponibilités de l'exercice	<u>128'478.00</u>
Variation des disponibilités au bilan	
Disponibilités au 01 janvier 2007	1'364'539.71
Disponibilités au 31 décembre 2007	1'493'017.71
Augmentation des disponibilités	<u>128'478.00</u>

Annexe aux comptes

FONDATION COMMUNALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS ET DU TISSU ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE - FONDETEC Genève

ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2007

La Fondation Communale pour le développement des emplois et du tissu économique en Ville de Genève – FONDETEC – fondation de droit public au sens de la loi sur les fondations de droit public du 15 novembre 1958 est régie par la Loi du 7 avril 2006.

Les statuts ont été approuvés par la délibération du Conseil municipal de la Ville de Genève, le 19 avril 2005 et par arrêté du Conseil d'Etat le 29 juin 2005. La Fondation est soumise à la surveillance du Conseil municipal de la Ville de Genève.

Le règlement de la Fondation, approuvé par le Conseil municipal le 9 octobre 2007, est entré en vigueur le 27 novembre 2007 après le délai référendaire.

La Fondation a repris, valeur 1^{er} janvier 2007, l'ensemble des actifs et passifs de l'ancienne Fondation homonyme de droit privé, dont l'actif net présentait à cette date un montant de CHF 11'576'106.19. Les activités de l'ancienne Fondation ont également été reprises au 1^{er} janvier 2007.

Le but de la Fondation est de promouvoir de nouvelles entreprises créatrices d'emplois, soutenir et développer des entreprises existantes et stimuler l'innovation en ville de Genève.

Les organes de la Fondation sont :

- le Conseil de Fondation, composé de neuf membres désignés par le Conseil municipal proportionnellement au nombre de sièges obtenus par les partis politiques, mais au minimum un membre par parti.
- la Direction, nommée par le Conseil de Fondation, responsable de la gestion opérationnelle. A partir du 15 février 2007, la Direction est assurée par Monsieur Jérôme FAVOULET.
Toutes les opérations engageant la Fondation nécessitent des signatures collectives à deux.
- l'Organe de révision statutaire, désigné par le Conseil de Fondation, est la SFG Société Fiduciaire et de Gérance SA, 10, Bd du Théâtre, 1204 Genève.

1. Valeur d'assurance incendie

	<u>CHF</u>
Mobilier et matériel	<u><u>173'000.00</u></u>

2. Principes appliqués en matière de comptabilité et d'évaluation

La Fondation est soumise à la surveillance du Conseil Municipal de la Ville de Genève. Ses comptes sont présentés selon la norme SWISS GAAP RPC, notamment la norme no 21 relative à l'établissement des comptes des organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif.

**FONDATION COMMUNALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS
ET DU TISSU ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE - FONDETEC
Genève**

ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2007

2.1. Devises

Les liquidités et les titres en monnaies étrangères sont convertis en CHF au taux en vigueur au 31 décembre 2007.

2.2. Titres

Les titres sont évalués au bilan à leur valeur du marché au 31 décembre 2007.

2.3. Mobilier

Le mobilier et le matériel informatique sont comptabilisés à la valeur de reprise (valeur comptable) de l'ancienne Fondation de droit privé, diminuée des amortissements calculés sur la durée d'utilisation des biens depuis les acquisitions initiales.

3. Commentaires au bilan 2007

3.1. Disponible et réalisable

3.1.1. Débiteurs

	<u>31.12.2007</u>	<u>01.01.2007</u>
	CHF	CHF
Débiteurs	5'826'073.60	6'114'517.14
Provision pour risques de perte sur débiteurs	<u>(2'550'000.00)</u>	<u>(2'500'000.00)</u>
Débiteurs - Nets	<u>3'276'073.60</u>	<u>3'614'517.14</u>

Les débiteurs sont des bénéficiaires d'un crédit direct accordé par Fondetec.

Pour tous les crédits accordés aux entreprises à but lucratif, Fondetec a reçu en nantissement des polices d'assurance-vie risque pur, ainsi que des cautions solidaires.

Fondetec a repris les actifs et passifs de l'ancienne Fondation à leur valeur comptable et a maintenu les méthodes d'évaluation des risques et de constitution des provisions.

Pour déterminer en fin d'exercice le niveau de provisions nécessaires, Fondetec se base sur la liste des débiteurs ayant un retard de plus de 3 mensualités, de laquelle sont enlevés les débiteurs ayant un retard passager et ajoutés les débiteurs pouvant avoir des problèmes potentiels tout en n'ayant pas plus de 3 mensualités de retard.

**FONDATION COMMUNALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS
ET DU TISSU ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE - FONDETEC
Genève**

ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2007

Les débiteurs figurant sur cette liste sont ensuite analysés individuellement et une provision est estimée et approuvée par le Conseil de Fondation.

La provision se décompose comme suit :

Année de dotation de la provision	Nombres de dossiers provisionnés		Montants provisionnés	
	Nbre	%	CHF	%
2003	7	35%	1'809'676.00	71%
2004	1	5%	61'326.00	2%
2005	1	5%	78'512.00	3%
2006	2	10%	177'540.00	7%
2007	9	45%	415'975.60	16%
	20	100%	2'543'029.60	100%
Arrondis à :			2'550'000.00	

Seule la variation de la provision pour risques de perte sur débiteurs de CHF 50'000 est à la charge de l'exercice (ancienne Fondetec en 2006 : dissolution de la provision de CHF 350'000).

Toutes les créances des débiteurs pour lesquels la Fondation a reçu un jugement de faillite ou un acte de défaut de biens sont immédiatement amorties.

	CHF
Amortissement de créances de débiteurs	296'081.95
Récupération des créances déjà amorties	(30'861.40)
Perte sur débiteurs - Nette	265'220.55

**FONDATION COMMUNALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS
ET DU TISSU ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE - FONDETEC
Genève**

ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2007

3.1.2. Titres et placements – CHF 5'529'897.62

Les titres sont enregistrés dans les comptes à la valeur d'acquisition, respectivement à la valeur d'acquisition de l'ancienne Fondation de droit privé.

	31.12.2007	01.01.2007
	CHF	CHF
Ils sont déposés dans les banques suivantes :		
- Banque Cantonale de Genève	2'777'850.60	2'503'281.55
- Crédit Suisse	200'377.50	200'377.50
- Banque Coop	2'764'531.89	2'993'223.18
- Bank Von Ernst SA	900'684.13	955'995.29
Portefeuille-titres évalué à la valeur d'acquisition	6'643'444.12	6'652'877.52
Provision pour risques de perte sur titres	(1'113'546.50)	(601'599.30)
Portefeuille-titres évalué à la valeur boursière	5'529'897.62	6'051'278.22

Les titres font l'objet d'une évaluation annuelle à la valeur boursière. La différence entre la valeur boursière et les valeurs d'acquisition, ou valeur d'acquisition reprise de l'ancienne Fondation de droit privé représente la variation de la provision pour risques de perte sur titres, à la charge de l'exercice de CHF 511'947.20 (ancienne Fondetec en 2006 : dissolution de la provision de CHF 93'368.80).

Evalué à la valeur boursière, le portefeuille-titre

a) se compose d'éléments suivants :

		31.12.2007
		CHF
Obligations	64%	3'517'853.80
Actions	24%	1'350'346.57
Fonds en actions	12%	661'697.25
	100%	5'529'897.62

**FONDATION COMMUNALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS
ET DU TISSU ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE - FONDETEC
Genève**

ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2007

b) et dans les différentes monnaies comme suit :

		<u>31.12.2007</u>
		CHF
EUR	20%	1'127'947.04
USD	12%	666'207.98
AUD	3%	145'862.95
JPY	2%	117'294.57
GBP	-	3'068.00
	<hr/>	<hr/>
	37%	2'060'380.54
CHF	63%	3'469'517.08
	<hr/>	<hr/>
	100%	5'529'897.62
		<hr/> <hr/>

Il est géré en 2007 par un conseiller externe en investissements. La commission de gestion s'élève à 0.11% par an. Les éventuelles rétrocessions accordées par les banques au gestionnaire sont restituées conventionnellement à raison de 50% à la Fondation.

Le montant net des commissions de gestion s'élève à CHF 8'974.60 pour l'exercice 2007 (ancienne Fondetec en 2006 = CHF 11'059.30).

Durant l'exercice 2007, la Fondation a réalisé un gain net de CHF 75'716,95 (ancienne Fondetec en 2006 = CHF 50'245.80) sur la vente des titres.

	<u>CHF</u>
Bénéfices sur ventes de titres	113'002.75
(Pertes) sur ventes de titres	<u>(37'285.80)</u>
	<hr/>
	75'716.95
	<hr/> <hr/>

tandis que les revenus des titres s'élèvent en 2007 à CHF 220'288.14 (ancienne Fondetec en 2006 = CHF 188'987.66).

**FONDATION COMMUNALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS
ET DU TISSU ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE - FONDETEC
Genève**

ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2007

3.1.3. Comptes de régularisation actif - CHF 138'583.27

	<u>CHF</u>
Les comptes de régularisation actif se composent des éléments suivants :	
- Impôt anticipé à récupérer	25'959.63
- Stocks divers	1'357.40
- Intérêts courus sur obligations (01.01.2007 = CHF 83'845.20)	81'226.24
- Indemnité perte de gain à recevoir	3'564.00
- Charges payées d'avance	26'476.00
	<u>138'583.27</u>

3.2. Actif immobilisé

La Fondation a repris les actifs immobilisés de l'ancienne Fondation à leur valeur comptable et a maintenu les méthodes d'évaluation et d'amortissements.

3.2.1. Immobilisations corporelles – CHF 2'223.87

Les immobilisations corporelles se composent de matériel et mobilier de bureau, ainsi que de matériel informatique, nettes d'amortissements.

3.2.2. Immobilisations financières – CHF 12'110

	<u>CHF</u>
Les immobilisations financières comprennent :	
- 48 parts sociales de valeur nominale CHF 250 chacune de la Société Coopérative d'Habitation Genève qui loue les bureaux à Fondetec	12'000.00
- Dépôt de garantie pour le parking	110.00
	<u>12'110.00</u>

**FONDATION COMMUNALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS
ET DU TISSU ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE - FONDETEC
Genève**

ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2007

3.3. Comptes de régularisation passif – CHF 82'932.65

	<u>CHF</u>
Les comptes de régularisation passif se composent des éléments suivants :	
Assurance et charges sociales à payer	8'428.10
Frais administratifs à payer	10'067.70
Commission de gestion à payer	4'336.30
Honoraires et frais à payer :	
- Avocats	8'100.55
- Etablissement du mandat de gestion avec LODH	2'500.00
- Rapport d'activité 2007 de Fondetec	6'000.00
- Révision 2007	10'000.00
- Evaluation de Fondetec (Eco diagnostic)	33'500.00
	<u>82'932.65</u>

3.4. Capital de l'organisation

	<u>CHF</u>
Capital de dotation de la Fondation de droit privé	20'000'000.00
Perte accumulée au 31 décembre 2006	<u>(8'423'893.81)</u>
Capital net apporté au 1er janvier 2007 dans la Fondation de droit public	11'576'106.19
Résultat de l'exercice	<u>(1'207'132.77)</u>
Capital au 31 décembre 2007	<u>10'368'973.42</u>

Le capital de dotation de la Fondation de droit privé était constitué de CHF 20 Mio versés par la Ville de Genève le 7 janvier 1998, sur la base d'une décision du Conseil Municipal du 15 avril 1997. Ce capital a servi à financer l'activité et l'exploitation de la Fondation de droit privé depuis sa constitution en 1997.

**FONDATION COMMUNALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS
ET DU TISSU ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE - FONDETEC**
Genève

ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2007

4. Compte d'exploitation

	Réalisé	Budget	Ecart	Ancienne Fondetec 2006
	CHF	CHF	CHF	CHF
Produits de l'activité de soutien				
Frais d'inscription de CHF 300 par dossier	14'100.00	10'000	4'100.00	10'200.00
Intérêts sur prêts & commissions sur cautions	229'903.95	230'000	(96.05)	219'113.90
	<u>244'003.95</u>	<u>240'000</u>	<u>4'003.95</u>	<u>229'313.90</u>
Charges de l'activité de soutien				
Pertes sur débiteurs	265'220.55	-	265'220.55	17'466.43
Variation nette de la provision pour risques de perte sur débiteurs	50'000.00	-	50'000.00	(350'000.00)
Honoraires avocats pour enquêtes des dossiers	10'697.30	30'000	(19'302.70)	47'799.70
Frais de représentation	2'000.25	4'000	(1'999.75)	3'261.10
	<u>327'918.10</u>	<u>34'000</u>	<u>293'918.10</u>	<u>(281'472.77)</u>
Résultat de l'activité de soutien	(83'914.15)	206'000	(289'914.15)	510'786.67
Coût de fonctionnement				
Salaires, jetons de présence et indemnités, charges sociales	773'590.95	752'400	21'190.95	564'305.60
Frais de personnel	2'343.80	5'587	(3'243.20)	12'647.90
Frais de locaux	34'369.50	34'820	(450.50)	37'425.40
Frais administratifs	34'966.85	33'000	1'966.85	31'446.71
Honoraires & frais juridiques	33'622.65	25'000	8'622.65	82'170.25
Amortissements	6'360.37	20'165	20'165.00	8'156.50
Dépenses (produits) diverses	(4'231.42)	(1'500)	(2'731.42)	(3'452.09)
Coût net de fonctionnement	881'022.70	869'472	11'550.70	732'700.27
Résultat intermédiaire	(964'936.85)	(663'472)	(301'464.85)	(221'913.60)

**FONDATION COMMUNALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS
ET DU TISSU ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE - FONDETEC
Genève**

ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2007

	Réalisé	Budget	Ecart	Ancienne Fondetec 2006
	CHF	CHF	CHF	CHF
Résultat intermédiaire	(964'936.85)	(663'472)	(301'464.85)	(221'913.60)
Produits financiers				
Revenus des titres & Gain de change	230'261.30	190'000	40'261.30	194'920.76
Bénéfices sur ventes de titres	113'002.75	-	113'002.75	84'050.65
	<u>343'264.05</u>	<u>190'000</u>	<u>153'264.05</u>	<u>278'971.41</u>
Charges financières				
Pertes sur ventes de titres	37'285.80	-	37'285.80	33'804.85
Frais financiers, droit de garde, commissions et perte de change	36'226.97	35'000	1'226.97	35'877.76
Variation nette de la provision pour risques de perte sur titres	511'947.20	-	511'947.20	(93'368.80)
	<u>585'459.97</u>	<u>35'000</u>	<u>550'459.97</u>	<u>(23'686.19)</u>
Résultat financier	(242'195.92)	155'000	(397'195.92)	302'657.60
BENEFICE (PERTE) D'EXPLOITATION	<u>(1'207'132.77)</u>	<u>(508'472)</u>	<u>(698'660.77)</u>	<u>80'744.00</u>

Les indications relatives à l'exercice 2006 de l'ancienne Fondation sont présentées à titre d'information.

4.1 Intérêts et commissions

	CHF
Intérêts sur les crédits directs	226'109.55
Commissions sur cautions	3'794.40
	<u>229'903.95</u>

Les crédits accordés par la Fondation portent 5% d'intérêts.

Toutefois, les crédits repris par Fondetec suite à la dénonciation des contrats par les banques portent intérêts à des taux historiques variant entre 4% et 5%.

Les commissions sont de 1% sur les cautions accordées (Point 5.2.1. de l'annexe).

FONDATION COMMUNALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS

ET DU TISSU ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE - FONDETEC

Genève

ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2007

4.2 Jetons de présence et Indemnités versés aux membres du Conseil et aux membres des commissions

Prénom Nom	Nouveaux dossiers par membre du Conseil	Adresse	Titre	Jetons de présence			Total à la charge de l'exercice 2007
				payé en 2007	payé en 2006 mais en relation avec la nouvelle Fondation	payé en 2007 mais en relation avec l'ancienne Fondation	
Jean-Luc von Arx	0	Av. Pictet de Rochemont 24 1207 Genève	Vice-président	4'070.00	1'900.00	300.00	6'270.00
Franz Brüdéri	0	Av. Weber 34, 1207 Genève	Membre, jusqu'au 27.06.07	2'550.00	1'700.00	250.00	4'500.00
Gary Bennaim	1	Rue de la Terrassière 47 1207 Genève	Membre, jusqu'au 27.06.07	1'900.00	625.00	125.00	2'650.00
Roger Deneys	0	Rue Gourgas 15A, 1205 Genève	Membre, jusqu'au 27.06.07	3'175.00	650.00	325.00	4'150.00
Juan Travieso	2	Rue Prevost-Martin 39 1205 Genève	Membre, jusqu'au 27.06.07	3'400.00	1'650.00		5'050.00
Dominik Madon	7	Rue de Carouge 78, 1205 Genève	Membre	9'970.00	2'525.00		12'495.00
Charly Schwarz	5	Rue de la Coulouvrenière 12 1204 Genève	Membre	8'525.00	2'700.00	325.00	11'550.00
Alpha Dramé	7	Rue Le Corbusier 16 1208 Genève	Président Indemnité du président	15'415.00 4'000.00	4'170.00	325.00	19'910.00 4'000.00
Gilles Thorel	6	Rue Schaub 21, 1202 Genève	Vice-président, depuis 28.06.07	9'550.00	1'925.00	385.00	11'860.00
Dominique Perruchoud	3	Rue Beau Site 2 1203 Genève	Membre, depuis 28.06.07	4'125.00			4'125.00
Carline Bachmann	4	Av. Ste Clotilde 17, 1205 Genève	Membre, depuis 28.06.07	4'600.00			4'600.00
Alain Quiazazade	3	Rue Amat 8, 1202 Genève	Membre depuis 28.06.07	6'500.00			6'500.00
Jacques Pagan	1	Rue du Mont de Sion 12 1206 Genève	Membre, depuis 28.06.07	3'840.00			3'840.00
André Falletti	3	Boulevard Helvétique 16 1207 Genève	Membre, depuis 28.06.07	5'525.00			5'525.00
TOTAL	42			87'145.00	17'845.00	2'035.00	107'025.00

Les jetons de présence sont déterminés selon le barème des commissions du Conseil municipal. Durant 2007, le Conseil de Fondation a siégé 25 fois.

**FONDATION COMMUNALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS
ET DU TISSU ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE - FONDETEC
Genève**

ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2007

5. Engagements hors bilan.

5.1. Leasing

L'ancienne Fondetec avait acheté une machine à photocopier en leasing à fin 2005. Le contrat de leasing s'étend sur 48 mensualités de CHF 180.50 chacune.

Le solde de l'engagement leasing au 31 décembre 2007 s'élève à CHF 3'858.25 (1^{er} janvier 2007 = CHF 5'871,25).

5.2. Cautions et garanties

5.2.1. Outre les prêts directs aux bénéficiaires, l'ancienne Fondetec avait accordé deux cautions, toujours en vigueur au 31 décembre 2007, totalisant CHF 379'440.

Une caution correspond à un engagement solidaire, tandis que l'autre sert de garantie de loyers.

Les cautions accordées sont rémunérées par une commission à 1% par an (Point 4.1. de l'annexe).

5.2.2. Nantissements des avoirs bancaires

Les banques dans lesquelles Fondetec dispose d'avoirs et de placements ont, dans le passé, accordé des prêts à des bénéficiaires de Fondetec avec la garantie de cette dernière, matérialisée par le nantissement de ses avoirs et placements.

	<u>2007</u>	<u>01.01.2007</u>
	CHF	CHF
Ces prêts étaient accordés par :		
- Banque Coop	30'500.00	70'471.25
- Crédit Suisse	0.00	78'000.00
- Banque Cantonale de Genève	<u>6'401.60</u>	<u>198'420.75</u>
Total des prêts accordés par les institutions financières et cautionnés par Fondetec	<u><u>36'901.60</u></u>	<u><u>346'892.00</u></u>

**FONDATION COMMUNALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS
ET DU TISSU ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE - FONDETEC**
Genève

ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2007

Les avoirs bancaires et placements de la Fondation ont ainsi été nantis en faveur de ces institutions :

	<u>2007</u>	<u>01.01.2007</u>
	CHF	CHF
- Banque Coop	2'959'793.00	3'111'343.00
- Crédit Suisse	282'483.00	325'004.00
- Banque Cantonale de Genève	<u>2'432'004.00</u>	<u>2'461'620.00</u>
Total des restrictions de propriété	<u>5'674'280.00</u>	<u>5'897'967.00</u>

Il y a lieu de relever que le nantissement des avoirs et placements déposés auprès du Crédit Suisse ne couvre plus aucun engagement au 31 décembre 2007.

6. Exonération fiscale

Selon l'Arrêté du Conseil d'Etat du 25 juin 2007, la Fondation est exonérée, pour une durée indéterminée, des impôts sur le revenu et la fortune prévus par la Loi sur l'imposition des personnes morales.

Cette exonération ne s'étend pas à l'impôt immobilier complémentaire.

Contrat de transfert

Convention de transfert de patrimoine

entre

La Fondation pour le développement des emplois et du tissu économique en Ville de Genève en liquidation, fondation de droit privé au sens des art. 80 ss CC (ci-après "la Fondation de droit privé" ou "la transférante"), ayant son siège à Genève

d'une part

et

La Fondation communale de droit public pour le développement des emplois et du tissu économique en Ville de Genève, fondation de droit public constituée par la loi du Grand Conseil de la République et canton de Genève du 7 avril 2006 (ci-après : "la Fondation de droit public" ou "la reprenante"), ayant son siège à Genève

d'autre part

I. Préambule

Pour la bonne compréhension de la présente convention, il est préalablement exposé ce qui suit :

- a) La Fondation de droit privé a pour but de "*promouvoir la création de nouvelles entreprises créatrices d'emplois, de soutenir le maintien et le développement des entreprises existantes ainsi que l'innovation technologique*" en Ville de Genève. Elle a été dotée par la Ville de Genève d'un capital initial de Frs 20'000'000.-.



- b) Les autorités politiques de la Ville et du canton de Genève ont décidé de transformer le statut de cette fondation et d'en faire une fondation de droit public. En réalisation de cet objectif, la loi du 7 avril 2006 a été votée. La fondation de droit public a pour but également de (art. 3 de la loi) "*promouvoir de nouvelles entreprises créatrices d'emplois, de soutenir le maintien et le développement des entreprises existantes et de stimuler l'innovation en Ville de Genève*".
- c) En vertu d'une décision du 19 octobre 2006, le Conseil de la Fondation de droit privé a décidé d'entrer en liquidation et a nommé un liquidateur. Cette décision a été approuvée par l'autorité de surveillance des fondations.
- d) Vu son entrée en liquidation, la Fondation de droit privé a décidé de transférer ses actifs et ses passifs à la Fondation de droit public. La présente convention a pour but de prévoir les modalités de ce transfert d'actifs et de passifs.

II. Convention

Les deux Fondations, parties à la présente, conviennent de ce qui suit :

Article 1 Transfert de patrimoine

La Fondation de droit privé, transférante, transfère par la présente à la Fondation de droit public, reprenante, les actifs et les passifs faisant l'objet de l'inventaire détaillé annexé aux présentes, soit :

- L'ensemble des créances et des dettes de la Fondation mentionnées à l'annexe 1, établies à l'issue d'un appel officiel aux créanciers.
- L'ensemble des actifs mobiliers faisant l'objet de l'annexe 2.

Les inventaires précités, dûment signés par les contractants, sont annexés à la présente convention dont ils font partie intégrante.

Article 2 Valeur du patrimoine transféré

Aux termes de l'inventaire figurant dans l'annexe 1 et du bilan au 31 décembre 2006, figurant à l'annexe 2, l'actif transféré représente un montant de Frs 14'775'226.-, et le passif transféré un montant de Frs 3'199'120.-.

L'excédant d'actifs transférés est ainsi de Frs 11'576'106.-.

2

Article 3
Reprise des obligations

La Fondation de droit public reprend, avec effet au 1^{er} janvier 2007, toutes les obligations de la transférante soit :

- Celles résultant de l'annexe 1.
- Les contrats de travail en cours, mentionnés dans l'annexe 3.
- Les autres contrats (bail, etc), mentionnés dans l'annexe 4.

Article 4
Entrée en possession et jouissance

La reprenante entre en possession et en jouissance des actifs et des passifs apportés dès la signature de la présente convention de transfert.

La reprenante assumera les profits, de même que tous les risques, charges et impositions éventuelles afférents au patrimoine transféré, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2007.

Il est toutefois précisé que la Fondation de droit privé est exonérée sur le plan fiscal, en vertu d'un arrêté du Conseil d'Etat du 9 décembre 1997.

La Fondation communale de droit public a sollicité du Conseil d'Etat une exonération identique et demeure dans l'attente d'une décision.

Article 5
Subrogation

La reprenante est subrogée, dès la date du transfert des profits et des risques, en tous les droits et toutes les obligations de la transférante en tant qu'ils concernent les actifs et les passifs apportés tels qu'ils résultent des inventaires annexés à la présente convention de transfert.

Article 6
Garantie

La transférante certifie qu'elle a l'entière propriété des actifs figurant sur les inventaires annexés à la présente et que ceux-ci ne font l'objet d'aucun séquestre, saisie, nantissement, pacte de réserve de propriété, leasing et autres restrictions de droit de propriété ou d'aliéner.



En conséquence, la transférante garantit que la reprenante pourra disposer librement et directement de ses actifs comme propriétaire, dès la signature de la présente convention.

Article 7
Protection des droits acquis

La reprenante garantit le maintien de l'ensemble des droits acquis des personnes avec lesquelles la transférante est en relation contractuelle.

Article 8
Dispositions finales

Toute modification ou tout avenant à la présente convention de transfert doit être fait par écrit et signé par toutes les parties pour déployer valablement ses effets.


La convention est exclusivement régie par le droit suisse.

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution de la présente qui pourra s'élever entre les parties serait du ressort exclusif des tribunaux compétents de la République et du canton de Genève, sous réserve d'un recours au Tribunal fédéral.


* * *


Le présent contrat a été approuvé par le Conseil de la Fondation transférante, le 31 mai 2007 et par le Conseil de la fondation reprenante, le 31 mai 2007 selon procès-verbaux figurant à l'annexe 5.

Fait à Genève, en deux exemplaires, le 31 mai 2007


Gilles Thorel
Président liquidateur

La Fondation de droit privé


Alpha Dramé
Président


Jean-Luc von Arx
Vice-président

La Fondation de droit public

Annexes :

- 1) Inventaire des actifs et passifs transférés
- 2) Bilan de la Fondation de droit privé au 31 décembre 2006 et rapport de l'organe de révision
- 3) Liste des contrats de travail conclus par la Fondation de droit privé
- 4) Liste des autres contrats conclus par la Fondation de droit privé
- 5) Procès-verbal de la séance du Conseil de fondation de droit privé du 31 mai 2007 + procès-verbal de la séance du Conseil de fondation de droit public du 31 mai 2007

Entreprises soutenues en 2007

Les 24 entreprises mentionnées représentent les entreprises pour lesquelles des fonds ont été libérés avant le 31.12.2007.

Construction

INSTAL+ECO SÀRL

Spécialiste des systèmes et appareils techniques écologiques du bâtiment, Instal+Eco installe et entretient sanitaires, chauffages et ventilations.

INSTAL + ECO

Stéphane HAYOZ

Rue Boissonnas 9 - 1227 Genève

Tél : 079 821 69 28 - 022 301 78 81 - Fax : 022 301 78 83

hayoz-salazar@bluewin.ch

Commerce

BARKY SARL



Barky propose à la vente des vêtements prêt-à-porter pour femmes et enfants ainsi que tout type d'accessoires et bijoux.

Perrine BAH

Rue des Deux-Ponts 29 – 1205 Genève

Tél : 022 320 22 72 - Barky.ge@hotmail.com

BECAUSE I LOVE SÀRL

Vitrine prêt-à-porter des jeunes stylistes et designers européens, Because I Love propose différentes marques de créateurs, entre classicisme et tendance actuelle. Privilégiant le prêt-à-porter haut gamme, l'attention est portée sur la qualité des matières (soie, cashmere, jersey...).

Because I ♥

Daphné CATHOUD, Prisca HARSH, Magdalena KARPINSKI

Rue Général-Dufour 20 – 1204 Genève

Tél : 022 320 21 11 - Dada.cathoud@gmail.com

CHEZ CLAIRE BLANCHARD PET SHOP



Disposant d'un large choix de produits animaliers où la qualité est primordiale, Chez Claire est un véritable petit paradis pour les animaux et les passionnés. Spécialiste diplômée, Claire apporte ses précieux conseils en nutrition et comportement animalier.

Claire BLANCHARD

Boulevard Carl-Vogt 33 – 1205 Genève

Tél : 022 321 79 66 – 076 324 31 48

clairebl@hotmail.com

Diallo - LE BERGER

Directement importés d'Afrique, les produits que propose Le Berger sont exclusivement disponibles à Genève dans son magasin. Reconnue comme la meilleure huile d'Afrique, Le Berger est par exemple l'unique vendeur d'huile de palme de Casamance à Genève.



Ibrahima DIALLO

Rue du Lièvre 7 – 1227 Genève

Tél : 022 345 05 34 - dialloleberger@bluewin.ch

HORIZON OPTIQUE SARL



Spécialistes de la vue et des lentilles de contact, Horizon Optique dispose d'un large choix de lunettes optiques et solaires, d'accessoires, ainsi que de produits d'entretien. Horizon Optique réalise les tests visuels pour les permis de conduire et prend en charge tout montage et réparation de lunettes.

Renaud SCHMID et Alban PERROLLAZ

Centre commercial de la Tourelle

Chemin de la Tourelle 2-4 – 1209 Genève

Tél: 022 788 31 30 – www.horizon-optique.ch

L'ENVIE DE FRAISES - THOMMEN & SCHENKER SNC

L'Envie de fraises conçoit et propose à la vente des vêtements uniques, évolutifs et colorés aux enfants et futures mamans. Au milieu de jeux éducatifs et de multiples cadeaux de naissances, les deux fondatrices offrent un large éventail de marques de vêtements pour femmes enceintes. Confort, originalité et élégance attendent les futures mamans dans ce nouvel espace.



Emilie THOMMEN et Frédérique SCHENKER

Rue des Battoirs 4 – 1205 Genève

Tél : 022 321 24 61

www.enviedefraises.ch – info@enviedefraises.ch

LITSEA SARL



C'est une conception originale et différente du bien-être que propose Litsea. Outre les massages ayurvédiques, les soins esthétiques, ainsi que la vente de produits naturels et huiles essentielles, Litsea propose un suivi personnalisé de ses clients et dresse avec eux un bilan de santé.

Claire-Lise PERROCHET, Fereydoun BARKH
Rue des Délices 1 – 1203 Genève
Tél : 022 340 22 10

STUDIO ELLE - Fatima DIDAOUI

Forte de son expérience et de ses nombreuses participations aux plus grands salons européens d'esthétique (Paris, Zurich...), le salon de beauté de Mme Didaoui, Studio Elle, s'adresse à une clientèle internationale désireuse de soins personnalisés de grande qualité.

Studio Elle

Fatima DIDAOUI
Rue Cornavin 3-5 - 1201 Genève
Tél : 022 731 75 52 - Fax : 022 731 76 89 - studio_elle@bluewin.ch

ITALIE 16 - MIA FASHION INTL SA

**ITALIE 16
MIA FASHION**

Dans son magasin Italie 16, Mia Fashion International offre un large choix de vêtements et d'accessoires à la pointe de la mode.

Isabelle BENZONELLI
Rue d'Italie 16 - 1204 Genève
Tél : 022 310 61 76 - Fax : 022 310 61 77

Education - Loisir - Enseignement

EVE Les tulipiers - Nadège BRUSI



Reconnu par l'autorité de la jeunesse, l'espace de vie enfantine Les Tulipiers accueille les enfants de 2 à 4 ans et leur propose des ateliers d'éveil ludiques et créatifs.

Nadège BRUSI
Chemin Frisco 2 – 1208 Genève
Tél : 022 736 67 00
www.trafatruc.ch – trafatruc@gmail.ch

JULLIARD & GARCIA ASSOCIÉS

Equipe de traducteurs, interprètes et enseignants, diplômés et expérimentés, Julliard & Garcia Associés proposent divers services linguistiques en français, espagnol et anglais tels que l'interprétation, la transcription ou encore l'enseignement. A travers une approche pragmatique et ludique. La méthode Julliard & Garcia Associés permet d'acquérir rapidement les fondamentaux d'une nouvelle langue.



Muriel JULLIARD et Juan Carlos GARCIA
Rue des Peupliers 14 – 1205 Genève
Tél : 022 321 59 17 - www.jugaras.ch

KATREPICES SARL



Nouveau concept de loisirs culinaires à Genève. Chacun met la main à la pâte et, grâce aux explications du Chef, acquière les techniques pour pouvoir refaire facilement les plats à la maison. Des cours sont organisés le midi et le soir, entre amis ou entre collègues de travail.

Joffrey VUILLERMET et Stéphanie BANZ
Place de la Synagogue 1 – 1204 Genève
Tél : 022 311 44 11 - Contact@katrepices.com
www.katrepices.com

POWERPLATE - JDD 3 SARL

Grâce à des techniques innovantes dans les domaines du renforcement musculaire, wellness et beauté, un coach accompagne chaque sportif selon ses besoins pour un suivi personnalisé.



Delphine GIULIETTI et Denis GOERHY
Rue de Lausanne 139 – 1202 Genève
Tél : 022 741 40 00 - info@platecenter.ch; www.platecenter.ch

SHAPE ON PLATE - Florence DESERT



Centre de remise en forme et d'amincissement proposant séances de massages, power plate et vacu-step. Un suivi personnalisé assuré par des coachs professionnels assure une efficacité optimale.

Florence DESERT
Avenue Blanc 51 - 1202 Genève.
Tél : 022 732 66 76 - www.shapeonplate.ch

Industrie manufacturière

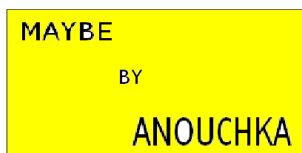
JBF SNC

Spécialistes du sablage, thermolaquage et du traitement des métaux par revêtement en poudre, JBF conseille et assure des interventions rapides par des professionnels.



Henri JACQUET, Roberto BLANCO, Claude FABRE
Rue Eugène-Marziano 15 - 1227 Les Acacias – Genève
Tél : 022 301 67 27 - jbf4@bluwin.ch

MAYBE BY ANOUCHKA - Marguerite FREITAG



Création et diffusion auprès de magasins de collections de prêt-à-porter féminin en maille, velours et jeans sous la marque «Maybe by Anouchka».

Marguerite FREITAG

Rue des Contamines 19- 1206 Genève

Tél : 022 346 87 70 - anouchka.m@caramail.com

Restauration

COM'CHEZ VOUS - Monique RUCHE

Ce salon de thé au nom explicite offre un cadre idéal pour les petits déjeuners accompagnés de viennoiseries fraîches et savoureuses ou encore pour apprécier un thé en milieu d'après-midi tout en se sentant comme chez soi.



COM'CHEZ VOUS

Monique RUCHE

Rue de Carouge 82 - 1205 Genève

Tél : 022 320 81 86

GOURMANDISES SICILIENNES DRS SARL



Saveurs et traditions gastronomiques Siciliennes en plein cœur de Genève. Les Gourmandises Siciliennes proposent des produits alimentaires fins et raffinés, tels que vins ou encore pâtisseries, en provenance directe de la Sicile.

Dario FANTAUZZO

Rue de Montchoisy 4 - 1207 Genève

Tél : 022 700 75 07 - dariofantauzzo@hotmail.com

LE TRIPORTEUR - RETOUR AUX SOURCES SA

Restaurant gastronomique aux influences françaises et internationales, le Triporteur reçoit tous les amateurs de cuisine fine et raffinée dans un nouveau décor pour savourer cocktails et apéritifs dans une ambiance conviviale et chaleureuse.



Stéphane GROSPELLY

Rue de Carouge 33 - 1205 Genève

Tél : 022 321 21 81

TROÏKA - Elvira LARGE



Cuisine et saveurs traditionnelles russes. Dégustation de plats typiques sur folklore et musique originale de Russie en fin de semaine. Une terrasse calme et ombragée y accueille tous les fins gourmets en été.

Elvira LARGE

Rue des Bains 35 - 1205 Genève

Tél : 022 328 56 56 - www.troika.ch

Services divers - Communication

AEROPROD - Philippe GUILLOD

A l'aide d'un dirigeable, Aeroproduct réalise photographies et vidéos à basse altitude. Concept unique en Suisse, c'est le seul dirigeable permettant la réalisation de vidéo en mouvement en format broadcast. Gonflé à l'hélium et développé à partir des technologies utilisées dans les aérostats, cet aéronef est totalement non polluant et écologique.



Philippe GUILLOD

Rue de Carouge 8 – 1205 Genève

Tél : 022 320 29 21 - www.aeroproduct.net

C : LYNK SARL



Réseau créatif composé de jeunes professionnels et d'étudiants issus du domaine des arts appliqués et de la communication visuelle, C : LYNK propose des solutions originales en communication visuelle. Gestionnaire de projets, C : LYNK offre aux créateurs et aux mandants un encadrement dans la réalisation de projets, de la conception jusqu'à la finition.

Basil THUILLARD

Rue des Maraîchers 10bis – 1205 Genève

Tél : 078 722 11 35 - www.c-lynk.com

NOUVELLE ASSOCIATION DU COURRIER

Quotidien suisse d'information et d'opinion. Journal humaniste et progressiste édité par une association sans but lucratif, la Nouvelle Association du Courrier.



Florio TOGNI

Rue de la Truite 3 – CP 238 – 1211 Genève 8

Tél : 022 809 55 66 - redaction@lecourrier.ch



Cité Vieusseux 4 CH-1203 Genève

Tél: 022 338 03 60

Fax: 022 338 03 69

Mail: fondetec@fondetec.ch

Site: www.fondetec.ch

